

COMMUNIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2025

Toute attaque contre la Global Sumud Flotilla est un crime de guerre

La Flottille, qui réunit des équipages de 44 nationalités, dont 120 élus de 30 pays, pour briser le blocus à Gaza, a été victime d'une nouvelle attaque d'ampleur dans la nuit du mardi au mercredi 24 septembre, au large de la Crète.

Treize engins explosifs « ont été largués sur des bateaux, essentiellement sur ceux dont les voiles étaient sorties », rapporte un reporter embarqué à bord du « MiaMia », l'un des 51 bateaux mobilisés en solidarité avec les Gazaouis.

À la tombée de la nuit, le plus gros voilier de la Global Sumud Flotilla a été survolé par une quinzaine de drones avant que des produits chimiques « à l'odeur d'œufs pourris » ne soient largués sur deux bateaux. Juste avant minuit, un premier bruit sourd d'explosion a retenti, suivi par de multiples détonations jusqu'aux environs de 2 h 30 du matin.

Outre les explosions, des perturbations généralisées dans les communications ont été constatées, ce qui constitue une atteinte à la sécurité des 500 participants. Si aucun blessé n'est cependant à déplorer, nous condamnons fermement cette attaque délibérée qui survient, une nouvelle fois, dans les eaux internationales.

Dordogne-Palestine rappelle que le droit international est clair : les civils, y compris ceux engagés dans des missions humanitaires, sont protégés par la Convention de Genève. Toute attaque contre la mission de la Flottille est un crime de guerre et un crime contre l'humanité.

Dordogne-Palestine demande au Président de la République, au Ministre des affaires Étrangères de tout mettre en œuvre pour la mise sous protection de cette mission humanitaire, à laquelle participent citoyens et élus français et de dénoncer ces actes apparentés à des actes de terrorisme. Notons que des pays voisins, l'Espagne et l'Italie ont dépêché des navires militaires pour accompagner la flottille.